



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2015-689

04/08/2015

Date de mise en application : 30/07/2015

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 29/08/2015

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : DDI et DDI adjoints. Appel à candidatures pour le(s) poste(s) de directeur(s) et directeur(s) adjoint(s) de directions départementales interministérielles (DDT adjoint de la Moselle – DDT de l'Oise - DDPP de Meurthe-et-Moselle - DDCSPP adjoint des Hautes-Pyrénées – SGAR adjoint Provence-Alpes-Côte d'Azur et SGAR adjoint du Centre-Val de Loire)

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus en juillet 2015 :

En DDT :

- Le poste de directeur départemental adjoint de la Moselle (57)– *Journal Officiel du 11 juillet 2015 (texte n° 109)*
- Le poste de directeur départemental de l'Oise (60)– *Journal Officiel du 08 juillet 2015 (texte n° 81)*

En DD(CS)PP :

- Le poste de directeur départemental de Meurthe-et-Moselle (54)– *Journal Officiel du 30 juillet 2015 (texte n° 174)*
- Le poste de directeur départemental adjoint des Hautes-Pyrénées (65)– *Journal Officiel du 10 juillet 2015 (texte n° 145)*

Au SGAR :

- Le poste d'adjoint au secrétaire général pour les affaires régionales Provence-Alpes-Côte d'Azur - *Journal Officiel du 23 juillet 2015 (texte n° 115)*
- Le poste d'adjoint au secrétaire général pour les affaires régionales du Centre-Val de Loire - *Journal Officiel du 12 juillet 2015 (texte n° 39)*

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**Le délégué à la mobilité et aux
carrières**

Michel MAGIMEL